

Né le 20 juillet 1948 à Paris, Monseigneur Jean-Jacques Boyer est ordonné prêtre à Notre-Dame de Créteil le 17 juin 1978.

De 1978 à 1984, il exerce le ministère de vicaire dans différentes paroisses du diocèse de Créteil avant de partir pour Rome y suivre des études de droit canonique à l'Université Pontificale Grégorienne.

Revenu en 1987, il exerce alors la fonction de juge à l'officialité de Versailles dont il deviendra Vice-official en 1991 puis Official en 2003.

Tout en continuant à servir en paroisse, il enseigne le droit canonique d'abord au séminaire saint Sulpice d'Issy-les-Moulineaux en 1997, puis également au grand séminaire interdiocésain d'Orléans.

En 1995, il initie la session de formation du personnel des officialités.

De 1996 à 2015, il met son art au service de la faculté de droit canonique de l'Institut Catholique de Paris dont il devient chargé d'enseignements. Il assurera notamment

les cours de jurisprudence matrimoniale et de procédure canonique dont il devient une référence dans le monde canonique francophone.

Lors de la session de rentrée de la faculté de 2015, la faculté lui rend hommage à l'occasion d'une séance académique.

En 2006, le pape Benoît XVI lui confère la dignité de Prélat de sa Sainteté.

En 2008, la conférence des évêques de France s'attache ses services comme membre du Conseil pour les questions canoniques.

Il rend son âme à Dieu le 15 juillet 2021 non sans avoir aidé à la préparation de la présente session quelques jours auparavant. Homme compétent, de conseil, d'amitié et de fidélité, Monseigneur Jean-Jacques Boyer était un homme bon et humble, véritable praticien du droit canonique et enseignant compétent.

ICP - photo : ICP - 12/2021

Librairie PIERRE BRUNET
JEAN-DENYS TETTER

Durant les trois jours de la session, un stand de la librairie Pierre Brunet sera à votre disposition. Il vous proposera notamment les livres écrits par les intervenants ou ayant trait aux thèmes abordés par eux. Tous les moyens de paiement sont acceptés.



infos pratiques

Institut Catholique de Paris
Entrée : 74 rue de Vaugirard 75006 Paris
Contact : etudes.droit.canonique@icp.fr
www.icp.fr

In memoriam
Monseigneur Jean-Jacques Boyer



Session de formation permanente des personnels d'officialités

Sous la présidence de S. Exc. Monseigneur Joseph de Metz-Noblat,
Évêque de Langres, Président du Conseil pour les questions canoniques
de la Conférence des Évêques de France

25 - 27 JANVIER 2022



inscription

Inscription obligatoire avant le 23 janvier 2022 :
<https://session-officialites-2022.eventbrite.fr>

MARDI 25 JANVIER

Sous la présidence de

S. Exc. Monseigneur Joseph de Metz-Noblat, Évêque de Langres

8h45 - 9h15

Accueil des participants
Retrait des dossiers
Café d'accueil¹

9h15 - 9h25

Accueil par **Monsieur l'abbé Ludovic Danto**,
Doyen de la faculté de droit canonique de
l'Institut Catholique de Paris

9h25 - 9h35

Ouverture de la session par
S. Exc. Monseigneur Joseph de Metz-Noblat,
Évêque de Langres

9h35 - 9h45

Présentation par le **Révérénd Père Bruno
Gonçalves c. o.**, Professeur extraordinaire
à la faculté de droit canonique de l'Institut
Catholique de Paris

1^{re} session :

Le nouveau livre VI du code de droit canonique latin

Présidence de séance :

Monsieur Patrick Valdrini, Recteur émérite
de l'Institut Catholique de Paris

9h45 - 10h30

La ratio et l'itinéraire de la réforme du
nouveau livre VI

**S. Exc. Monseigneur Juan Ignacio Arrieta
Ochoa De Chinchetru**, Secrétaire du Conseil
pontifical pour les textes législatifs

10h30 - 11h15

Principes généraux et modifications
substantielles du droit pénal général
Révérénd Père Philippe Toxé, o.p., Doyen
honoraire de la faculté de droit
canonique, Official par intérim de
Versailles, Professeur au Studium de
Droit canonique de Lyon et Chargé
d'enseignement à la faculté de droit
canonique de l'Institut Catholique de
Paris

11h15 - 11h30 Pause

11h30 - 12h00

Temps de questions

12h15 - 13h00

Messe de l'Université
à l'église Saint-Joseph-des-Carmes
présidée par **S. Exc. Monseigneur Celestino
Migliore**, Nonce apostolique en France

13h00 - 14h30 Déjeuner libre

14h30 - 15h15

Nouveaux titres et nouvelles qualifications
contenues dans le livre VI
Monsieur l'abbé Nicolas de Boccard, Official
de Lyon, Chargé d'enseignement au Studium
de Lyon

15h15 - 16h00

Les nouveaux délits spéciaux
Monsieur l'abbé Alphonse Borrás, Vicaire
général émérite de Liège, ancien chargé
d'enseignement à la faculté de droit
canonique de l'Institut Catholique de Paris

16h00 - 16h30 Pause

16h30 - 17h00

Temps de questions

17h30 - 18h30

Assemblée générale de la Société
internationale de droit canonique et de
législations comparées

¹ Les modalités d'accueil s'adapteront aux mesures
sanitaires du moment.

MERCREDI 26 JANVIER

2^e session :
**Après le rapport de la CIASE :
considérations sociétales, ecclésiales
et canoniques**

Présidence de séance :
Madame Brigitte Basdevant-Gaudemet,
Professeur émérite à l'université de Paris-
Saclay

9h00 - 9h45

Messe à l'église Saint-Joseph-des-Carmes
présidée par **S. Exc. Monseigneur Joseph de
Metz-Noblat**, Évêque de Langres

10h00 - 10h45

Les leçons canoniques du rapport de la CIASE
Madame Astrid Kaptijn, Membre de la
CIASE, Professeur à l'université de Fribourg,
Chargée d'enseignement à la faculté de droit
canonique de l'Institut Catholique de Paris

10h45 - 11h30

Le nouveau tribunal pénal national
Monsieur l'abbé Ludovic Danto, Doyen de
la faculté de droit canonique de l'Institut
Catholique de Paris

11h30 - 11h45 Pause

11h45 - 12h15

Temps de questions

12h15 - 14h15 Déjeuner libre

14h15 - 15h00

Hommage à
Monseigneur Jean-Jacques Boyer

> L'official

par Monsieur Jean-Pierre Capel,
Chancelier de l'Officialité de Versailles

> L'enseignant

par le Révérend Père Bruno Gonçalves, c.o.,
Professeur extraordinaire à la faculté de droit
canonique de l'Institut Catholique de Paris

> L'homme de conseil

**par S. Exc. Monseigneur Joseph de Metz-
Noblat**, Président du Conseil pour les
questions canoniques de la Conférence des
Évêques de France

15h00 - 15h45

La qualification des abus sexuels en droit
pénal français aujourd'hui
**Monsieur le Haut-Conseiller Luc-Michel
Nivôse**, Conseiller à la 3^e Chambre civile de
la Cour de cassation, Professeur associé à
l'Université Sorbonne Paris-Nord

15h45 - 16h15 Pause café

16h15 - 17h00

De la *notitia de delicto* à l'enquête préliminaire
selon le *vademecum* de la Congrégation pour
la doctrine de la foi

Monsieur l'abbé Luc-Marie Lalanne, Official
à la Congrégation pour la doctrine pour la foi

17h00 - 17h45

Secret et sceau sacramentel dans l'Église en
prise avec le droit pénal français

Révérend Père Bruno Gonçalves c. o.,
Professeur extraordinaire à la faculté de droit
canonique de l'Institut Catholique de Paris

17h45 - 18h15

Temps de questions

In memoriam
Monseigneur Jean-Jacques Boyer



Session de formation permanente des personnels d'officialités

Sous la présidence de S. Exc. Monseigneur Joseph de Metz-Noblat,
Évêque de Langres, Président du Conseil pour les questions canoniques
de la Conférence des Évêques de France

25 - 27 JANVIER 2022



ICP

FACULTÉ
DE DROIT CANONIQUE

L'esprit grand ouvert sur le monde

inscription

Inscription obligatoire avant le 23 janvier 2022 :
<https://session-officialites-2022.eventbrite.fr>